L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

23 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No. 73,822 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Fred. T. Bolch, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Fisher, avocat. 5 oct—5 9 14

Succession de Mme S. McCrea.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,314 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John M. Wyman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Fisher, avocat. 4 oct—4 8 12

Propriété de Frederick Ney, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 74,401 — Division B — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de Frederick Ney, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux auxquels il peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 29 sept—29—oct 3 8

Propriété de John C. Nayler, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,400 — Division E — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de John C. Nayler, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 29 sept—29—oct 3 8

Succession de Catherine Dinnigan, Veuve de James Finn en Farran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans — No 74,059 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brinkmeier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Fred. Dubel, Jr, avocat. 25 sept—25—oct 2 7

Succession de Jean Baptiste Doley, aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,245 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire final présenté par Eugène Augustus Doley comme l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat. 23 sept—23—oct 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurgee.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurgee.

No 73,726. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Less, Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit une preuve devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurgee, que ledit Charles F. Lurgee possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane, et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurgee.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'il en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.

21 sept—21 26—oct 3 14 20

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez Donc ! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 ; par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS DIRECTORY CO. LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

12 fév 1904

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Comme comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambroise J. Brosnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 72,288. En vertu d'un writ de deniers faciens à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Annunciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de jolis meubles de bureau de valeur et de prix (presque neufs), consistant en "Roller Top" et Pupitre plat, Casiers pour livres, Tables d'architecte, Tables et Chaises de bureau, Mappes et Filières de Lettres, etc. Aussi Type-writer et Table de Typewriter, etc.

Administrateurs du Tulane Educational Fund vs Knox, George & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,099 — En vertu d'un writ de deniers faciens à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 10 octobre 1904, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau, etc., incluant typewriter, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles I. Denechaud, avocat pour les plaignants.

23 sept—23 30—oct 5 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1213 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Tèche (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Lopez) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), et devant désigné comme Ilet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié, voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, ancien notaire, et maintenant désigné comme lot No 215 sur un croquis fait par A. D'Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, ancien notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun, en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir : le lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats.

17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,147 — En vertu d'un writ de deniers faciens à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. P. Meinert, avocat pour les plaignants.

2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2123 rue Terpsichore, entre les rues Franklin et Liberté.

Henry Camors vs Frederick Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,331. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro Dix-sept de l'Ilet No Quinze maintenant Ilet No 321 sur un certain plan dressé par G. F. Danbar, voyer, le 1er avril 1844, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur quatre vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.

1 oct—1 7 14 21 28—nov 3

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

NOUCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

639 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER — Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau, No 832 rue Common — MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisines, citerne, hangar, cour, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, autrefois le Faubourg Livaudais, dans l'Ilet décrit par le numéro 231, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 22 dudit ilet, mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant ladite date de Jémima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, patrimoine Etat le 31 mai jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour, au No 2617 rue Bed Liberté à 1 30 heures P. M. ci-dessus vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et partie seulement les meubles de maison, linges, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière au tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur lesquel devant payer les taxes d'Etat de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour dire la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

W. H. Fitzpatrick

ATTENTION

SPECULATEURS ET PLACEURS.

LA MEILLEURE OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage de deux lots de terre dans la paroisse de St Bernard.

La re Bertha Berns, née Pouech, et al. versus Magdalena Pouech, une mineure.

No 618 du Dossier de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, 834 rue Common — MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Estopinal Jr, juge de la Vingt-Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berns, née Pouech, et al, versus Magdalena Pouech, une mineure, ledit jugement déclarant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon. juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Léonora Pouech et ala, vs Magdalena Pouech, une mineure, No 63,097 du dossier ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Pouech, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une liste de terre située dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y dessus y appartenant ; ladite liste sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque lict.

Le lot No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'Ilet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 17 borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 18 borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 19 borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 20 borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'Ilet No 21 borné par les rue Libéraux ou Libérale, Force, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'Ilet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, sous le No 39 et d'après le devis de situation fait par Alf. Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payant également pour l'acte de vente pardevant John Rassich Jr, notaire.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adelme Weisler, femme de Charles Weisler, vs Mme Carrie Hitts, femme de Hugh Calder, et ala.

No 73,369 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 ; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Firmo, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Succession de Patrick Benson.

No 73,837 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ci-dessus, daté et signé le 9 septembre 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence, lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 9 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, conserve la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour tier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

Propriété de Bordeon Frères coin Chemin de Gentilly et St Bernard.

Le MARDI, 11 OCTOBRE, à 11 heures a. m., la propriété suivante, à savoir :

25 vaches, un taureau, 3 bons chevaux, 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrage, 3 tours de harnais, 3 mangeoires, 1 lot de bidons et tout ce qui appartient à une laiterie.

Conditions : de la vente—Toute somme au dessous de $100 comptant. Un crédit de 6 mois avec bonne sécurité, pour tout montant au dessus de $100. La clientèle revendra au plus fort enchérisseur. Pas de limite.

E. S. COBB, Encanteur.

2 oct—2 6 7 8 9 11

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74,166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété foncière ci-après détaillée :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Lozano et Roberts, et étant une portion du côté de la ligne de division de cette portion du lot original tracé, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1826, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire, et mesurant cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE

900 rue Dublin, entre Burthe.

George N. Fischer et als vs Mlle Julia Long et als.

No 73,211 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 de l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Dubel le 21 juillet 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre désigné par le No 9 de l'Ilet E-C maintenant 109 dans le septième district de cette ville, borné par les rues Dublin, Dante, entre les rues Madison, Burthe et Eun (entre les rues Troisième, maintenant désignées rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 6 pouces de profondeur et légué à la rue Burthe, étant composé du lot original No 1, et partie du lot No 2 des archives, sont désignés par le No 900 rue Dublin et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904 ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Une liste de terre située dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y dessus y appartenant ; ladite liste sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque liet.

Le lot No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'Ilet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 17 borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 18 borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 19 borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 20 borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'Ilet No 21 borné par les rue Libéraux ou Libérale, Force, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'Ilet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'Ilet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, sous le No 39 et d'après le devis de situation fait par Alf. Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payant également pour l'acte de vente pardevant John Rassich Jr, notaire.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Morgan & Pedersen

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième

A L'ENCAN.

Succession de Edmond Haydas Sr.

No 72,396 — Division E — Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. W. B. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904 adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro 112, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres en haut, galeries sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.

25 sept—25—oct 2 9 16 23 24 25

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT,

No 1825 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Stellges et als.

No 73,575 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 830 rue Common, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre et jugement lu et rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro huit (8) de l'Ilet borné par les rues Camp, Felicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp sur cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres, citerne et hangar, etc.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 13